

LISTE DES FOURNITURES POUR L'ATELIER. (TP-Techno)

Matériel obligatoire pour la rentrée

POUR L'ATELIER

- ✿ 1 blouse de travail en coton, uniforme obligatoire, modèle choisi par le lycée
- ✿ 1 pantalon 100% coton long (pantacourts, survêtements et shorts strictement interdits). L'idéal est de porter un jean. Pantalon synthétique refusé.
- ✿ 1 paire de chaussures de sécurité : A PORTER OBLIGATOIREMENT EN COURS D'ATELIER

Aux ateliers, tous nos élèves portent la même tenue personnalisée, spécialement créée pour nous par l'entreprise l'Uniform'pro, avec le logo du lycée, le nom et le prénom de l'élève brodés.

Cette tenue répond au double souci de sécurité et d'image de l'établissement.

Tarif préférentiel pour des articles sûrs et de qualité (coût de la blouse : 30,90 €. Tenue en partie remboursée en décembre par le Conseil Régional sur inscription YEP'S)

La blouse devra être entretenue, **il est interdit de la personnaliser d'écrire ou de dessiner dessus sous peine de devoir racheter une neuve**, merci d'avertir votre enfant sur ce point du règlement.

CETTE TENUE EST OBLIGATOIRE A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE

Conditions d'achat : Bon de commande dans dossier d'inscription. Société L'UNIFORM'pro 54 Bis Rue des Douets 37100 Tours Nord

Prise de mesures et livraison :

En magasin courant juillet pour garantir la livraison au lycée courant septembre

Paiement de la blouse et des chaussures : chèque ou carte bancaire

Nous ne pourrions pas traiter de commande non réglée. Aucun élève n'est admis aux ateliers industriels sans sa tenue de sécurité et son outillage au grand complet.

LES OUTILS :

L'entreprise TOP- MECA propose aux familles l'achat à tarif négocié de l'outillage nécessaire dans chaque section. Je joins un bon de commande dans le dossier d'inscription. SI VOTRE ENFANT PORTE DES LUNETTES DE VUE CHOISISSEZ LE BON DE COMMANDE SPECIAL SURLUNETTES.



Attention ! Il y a aussi des bons de commande spéciaux pour GAUCHERS .



Les outils sont livrés au lycée dans une mallette, qui contient un cadenas de fermeture. L'élève doit prévoir un cadenas supplémentaire pour sécuriser son vestiaire. Le bon de commande et le règlement sont à donner au lycée à l'inscription. Les chèques seront touchés fin août.

outils de Bac Technicien outilleur, dans une mallette cadenas de mallette inclus

outils de BAC Plastiques et Composites. Dans une mallette cadenas de mallette inclus

Cette formule proposée aux parents est très pratique, car les outils sont livrés gratuitement au lycée à la rentrée.

POUR CONNAITRE LA LISTE DES FOURNITURES SPECIFIQUES : TOURNEZ LA PAGE. ⇨ ⇨⇨

Résumé des OUTILS ET FOURNITURES A ACHETER POUR LA RENTREE :

POUR TOUTES LES SECTIONS INDUSTRIELLES (ouilleurs et plasturgistes) en plus de la liste de fournitures générales et du contenu de la mallette:

- ✿ 1 Cadenas de 30mm pour le vestiaire de l'élève (largeur du corps du cadenas) avec 2 clés ou un code, diamètre 6mm maximum.
- ✿ 1 élastique si cheveux longs
- ✿ 1 paire de bouchons d'oreilles
- ✿ 2 classeurs à levier (**1 seul pour les plasturgistes**) format (21*29.7 : A4) 7 cm d'épaisseur pour les TP rouge plasturgie, vert outillage.
- ✿ 100 pochettes plastiques pour classeur A4 21*29.7
- ✿ intercalaires pour classeur A4 (18 minimum)
- ✿ 1 classeur souple A4 peu épais contenant 100 pochettes transparentes (pour le cours de communication technique)
- ✿ 1 petit carnet format A6 taille d'une poche de blouse
- ✿ 4 stylos à bille noir – rouge – vert – bleu
- ✿ 1 critérium avec mines de rechange
- ✿ 1 paquet de feuilles petits carreaux 21*29.7 A4
- ✿ 1 gomme blanche plastique
- ✿ 1 équerre – 1 rapporteur
- ✿ 1 pochette de 12 crayons de couleurs
- ✿ 1 surligneur jaune
- ✿ 1 clef USB 1 GO (pour ateliers et construction)
- ✿ 1 pinceau et 1 chiffon pour le nettoyage des machines (pinceau inclus dans mallette Technicien Outilleur)
- ✿ 1 calculatrice premier prix type écolier (**ne pas apporter de calculatrice scientifique aux ateliers sauf cours de construction où elle sera nécessaire**)

Madame, Monsieur,

Une paire de bouchons d'oreilles est offerte aux élèves à la rentrée, en cas de perte, il appartient aux familles d'en acheter une nouvelle. Un casier est mis à la disposition de chaque élève dans les vestiaires, les élèves y rangent soigneusement leur tenue et leurs outils. Les élèves ne prêtent pas leurs affaires, chacun a son propre équipement professionnel et son propre casier pour le mettre à l'abri des vols.

Il appartient à tous (personnels et parents) de sensibiliser les élèves au respect de leur équipement : la famille lave la blouse et contrôle son état, elle fournit un cadenas à l'enfant.

La blouse est brodée au nom de l'élève et de la section. Il est interdit de la personnaliser davantage, d'y apposer des inscriptions. Les élèves ne sont pas admis en TP sans leur tenue professionnelle réglementaire et sans leurs outils. En cas d'inscription tardive une tenue est prêtée.

*La famille avance le prix de la tenue et des outils, le Conseil Régional rembourse une partie de l'équipement aux familles des élèves de Seconde. Pour ce- faire, en septembre, l'élève s'inscrit sur YEP'S à partir de ses codes « espace numérique de travail Netocentre» qui sont les mêmes qu'au collège. Il renseigne votre IBAN si vous avez fourni votre **RIB à l'inscription**, la CPE le fera avec lui/elle. Vous recevez un virement. Les difficultés financières peuvent être discutées à la rentrée avec l'Assistante Sociale en faveur des élèves.*